

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - (1) 45 51 34 14**IN MEMORIAM***Anne-Marie Boumier*

Le 12 décembre 1990, Anne-Marie Boumier, même très fatiguée, a devisé avec moi, comme à l'accoutumée.

Le lendemain matin, j'ai été prévenue qu'elle s'était endormie sans souffrance aucune. Anne-Marie nous avait quittés et, pourtant, je n'oublierai jamais la dose d'amour qu'elle savait si bien donner à ses amis.



Il y a vingt ans, elle avait choisi une maison de retraite aux portes de Tours, la Résidence des Grands-Chênes, afin de jour des dernières années de sa longue existence. Pendant cette période, elle n'a pas oublié l'A.D.I.R. dont elle avait été la secrétaire générale durant plusieurs années. Elle a participé aux travaux de la Société Archéologique de notre région. Elle a fait également des voyages intéressants qu'elle savait faire revivre à ses amis.

Toute sa vie, elle a travaillé pour conserver son indépendance et celle des autres. La vie de tous la passionnait, ce qui la conduisit vers le poste de Surintendante d'usine. Au début de la Guerre, elle fut demandée comme Surintendante-Conseil à l'Union des Industries Métallurgiques et Minières. En même temps, l'Ecole des Surintendantes lui confiait le poste de Déléguée technique. Puis, ce fut l'Armistice.

Très tôt, Anne-Marie et son amie Anne Noury, docteur en médecine, commencèrent à préparer la libération de leur pays : papillons collés sur les affiches allemandes, tracts diffusés dans leur entourage...

(suite p.2)

Bonne année

L'usage veut que nous échangions des souhaits au début de l'année nouvelle. Souhaits pour l'avenir et retour vers le passé — vers tout ce qui nous a unies et qui nous unira jusqu'au moment où nous irons rejoindre ceux que nous avons perdus dans une lutte commune.

Nous espérions — naïvement sans doute — que tant de souffrances et tant de sacrifices nous permettraient de dire, "jamais plus". Et voici que le fracas des armes retentit à nouveau. Nous sommes en communion avec ces jeunes hommes qui, à leur tour, risquent leur vie, avec ces femmes et ces enfants menacés par les bombardements.

C'est dans le silence cette année, que nos vœux s'expriment. Un silence bruyant de voix éteintes, et qui se veut malgré tout plein d'espérance.

Gabrielle Ferrières Cavailles

Janvier 1991

*L'attente**

C'est long l'attente
Dans le cœur de l'hiver
La touffeur de l'été
Pleine d'inconnu, menaçante

Nous attendons
Durant des secondes usées
Des minutes broyées
Des heures sans fin

le pain
la soupe grise
le jour
la nuit

Nous attendons
Avec les yeux
qui défient
supplient
se résignent
s'éteignent

Nous attendons silencieux
Avec les mains prêtes à prendre
à se tendre
à serrer
à s'abandonner

Nous attendons la fin
d'un travail harassant
Avec des jambes enflées
crispées
pesantes
dououreuses



Des marches forcées
Des appels prolongés à plaisir

Nous attendons
dans les fils barbelés
Avec un cœur plein à craquer
Essoufflé d'impatience
battu de rage et d'impuissance
de haine et d'angoisse

Nous attendons
Avec une lueur d'espoir

Magda Hollander-Lafon



Gravure de Marianne Dubois

* Extrait de *Les Chemins du temps*, Les Éditions Ouvrières, Collection "A pleine Vie", Paris, 1981.

Anne-Marie Boumier (suite)

Puis un soir de février 1941, son amie Jeanne Sivadon, qui dirigeait l'Ecole des Surintendantes, fut contactée par un officier venu de la part du Capitaine Frenay, démissionnaire de l'armée après l'armistice et qui se proposait d'organiser en France la résistance contre l'occupant. Ce fut le mouvement "Combat". Jeanne, Anne-Marie et Anne n'hésitèrent pas et leur vie de résistantes commença jusqu'au 23 octobre 1941, date à laquelle la Gestapo vint arrêter Anne-Marie et Anne. Plus tard, ce fut l'arrestation de Jeanne Sivadon qui les rejoignit à la Santé en février 1942.

Ce furent alors les prisons allemandes en juin 1942 : Sarrebrück, Neunkirchen où Anne-Marie resta quatorze mois seule dans une cellule. Puis, retour à Sarrebrück où elle eut la joie de retrouver Anne.

Le 12 octobre 1943, Anne-Marie et ses amis furent jugés au Palais de Justice de Sarrebrück.

Tous, hommes et femmes, sauf Anne-Marie et Anne, furent condamnés à mort. Arrêtées trois mois avant leurs camarades, elles n'étaient pas tombées dans les pièges de la Gestapo ; les preuves de leurs activités étaient peu nombreuses. Elles furent condamnées aux travaux forcés. Mais elles restèrent au secret.

Le 3 novembre, départ pour la prison de Trèves, puis Cologne, Essen, Brême, Hambourg et, enfin, le 8 décembre 1943, la prison de Lübeck.

Fin mars 1944, départ pour la prison de Cottbus, jusqu'au 15 novembre 1944, d'où on les transféra au camp de Ravensbrück. Début mars 1945, elles furent emmenées au camp de Mauthausen.

Anne-Marie, malgré 47 mois d'internement et de déportation, retrouva la France. Après avoir récupéré une partie de ses forces, elle put reprendre sa vie professionnelle et même servir bénévolement l'A.D.I.R.

Janine Garrivet

Hélène Germont-Buchet



Le 19 décembre 1990, Hélène Germont-Buchet nous a quittées rapidement et discrètement.

Elle restera, pour moi, la jeune femme charmante que j'ai vue arriver, avec d'autres Vendômoises, à la prison militaire d'Orléans, après une incarcération à Blois.

Plusieurs Vendômois, dont Hélène et son mari, hébergeaient les équipages des avions alliés abattus dans la région. A la suite d'une dénonciation, la Gestapo a arrêté toutes ces personnes dont bien peu sont revenues. Hélène et son mari laissaient une petite fille qui fut heureusement recueillie par leurs parents.

Après Orléans, ce fut Romainville d'où elle rejoignit Ravensbrück par le convoi des 38 000, en mai 1944. De là, elle fut dirigée sur le commando de Hanovre où elle retrouva une autre Vendômoise, le docteur France Emond. Et ce fut, en dernier lieu, le camp de Bergen-Belsen d'où, malgré le typhus qu'elle y contracta, elle revint en France.

Elle retrouva sa fille, Michelle, mais dut constater que son mari ne reviendrait pas de Buchenwald et ses commandos.

Les Allemands ayant emporté le matériel de leur cabinet dentaire, Hélène s'installa à Poitiers, son pays d'origine.

Remariée avec Monsieur Buchet, elle eut la peine de perdre celui-ci dans un accident d'automobile.

Après de sérieux ennuis cardiaques, elle se fixa en région parisienne, auprès de sa fille et de ses deux petites-filles, jusqu'à ce qu'un dernier infarctus, dans une maison de retraite de Vincennes, nous l'enlève à jamais.

Janine Garrivet

Simone Rohner



Simone nous a quittées. Nous ne la verrons plus à Vichy où le Kommando de Hanovre se réunissait chaque année, sous la houlette de Maguy Degeorge et d'Henriette Labussière. En octobre 1989, assise au milieu de nous, elle commentait encore de sa verve rieuse nos heures et malheurs d'antan.

Car de courage elle n'en a jamais manqué. Je la revois à Romainville quelques instants avant le grand départ. Nous tournions autour de la cour en chantant "ce n'est qu'un au revoir". Simone mince et svelte, vêtue d'un blue jean avant la lettre, bouteille d'eau dans la poche, joli visage, crinière blanche et bouclée au vent, courait de groupe en groupe riant et vociférant. Ma belle-mère l'appelait "la femme lionne". Ses cheveux blancs, parlors-en. Elle avait supporté la torture mais les coups infligés à son fils Jacques, l'avaient blanchie en quelques heures.

Son mari de vingt ans son aîné et leur fils devaient également être déportés.

Pendant le voyage "en bestiaux" puis à Ravensbrück durant la quarantaine, nous ne nous sommes pas quittées. Toujours gaie et gouailleuse, Simone réconfortait les plus atteintes.

Dès le début, le Kommando de Hanovre ne lui a rien épargné. Faute d'avoir bien voulu se taire et baisser les yeux, Simone fut rouée de coups à tel point qu'une mastoïdite s'est déclarée plus tard. Si nous avions conservé la même chef "la tigresse", Simone n'eût pas survécu. Fort heureusement ses dons, son adresse manuelle, lui valurent les bonnes grâces de la nouvelle chef. Bénéficiant d'un caprice de

celle-ci, Simone finit son temps au Revier, dessinant et brodant la "lettre", période entrecoupée de séjours à l'hôpital.

Le 3 avril 1945 et pendant que nous nous dirigeions à pied vers Bergen-Belsen, Simone restait au Revier et échappait une fois de plus à une mort programmée : le bloc des malades était miné et devait sauter. Un brave gardien n'a pas exécuté cet alléchant programme.

Depuis la mort de son mari, j'ai revu Simone chaque année. Avec ma camarade Evelyne Mercier j'allais la voir dans son rez-de-chaussée à Nice. Au milieu des souvenirs qui témoignaient de sa fidélité, encombrée des dossiers que lui confiait la FNDIRP, elle aidait, conseillait, dirigeait les camarades vers les instances compétentes. Elle a poursuivi ce travail sans relâche sauf pour affronter quelques opérations très graves et menées à bien grâce à l'assistance discrète de notre camarade le Dr Annette Chalut.

L'âge venant, les forces s'amenuisaient, Simone craignait de devenir inutile... mais avant toute chose elle était bonne. Que le Seigneur lui offre la place qu'il réserve à ceux qui ont beaucoup aimé.

Michelle Simon-Douard
39 000

Ma chère Simone,

Je sais que tu es partie pour un bien long voyage.

Mais je ne veux me souvenir de toi que bien vivante.

Comme nous étions à Hanovre où, malgré les coups (les tiens en particulier) nous avons toujours su nous réfugier dans notre espoir et notre Humour. Puis des derniers jours passés dans la joie et la beauté à Turigny.

C'est là que je te retrouverais, ainsi que dans ton livre.

Je ne t'oublie pas.

Guîte
(Guîte Enjalbert)

VIENT DE PARAÎTRE

Le témoignage de notre camarade médecin, Haïdi Hautval, qui fut le témoin épouvanté des expériences humaines sur la stérilisation à Auschwitz, vient d'être publié, à l'initiative de jeunes médecins préoccupés par les problèmes de l'éthique médicale contemporaine.

On peut se procurer cet ouvrage en librairie, ou à l'A.D.I.R. contre l'envoi de 95 F port compris.

Médecines et crimes contre l'humanité
par le Dr Adélaïde Hautval,
Présentation et postface d'Anise Postel-Vinay.

Éd. Actes-Sud. 1991.

Au sujet de nos pensions

Vous avez toutes eu des échos de la Loi de Finances pour 1990, mais vous ne pensiez pas sans doute qu'il y aurait une circulaire d'application.

- L'application de la règle de limitation des suffixes a fait l'objet de la Circulaire n° 717 A du 18 septembre 1990 du Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants.

Le législateur a décidé de limiter la valeur de chaque suffixe à concurrence du taux de l'infirmité à laquelle il se rapporte lorsque celle-ci est décomptée au-dessus de 100 %...

Cette règle sera inapplicable aux pensions définitives tant que celles-ci ne feront pas l'objet d'une instance nouvelle."

L'Administration a obligation de rechercher systématiquement le décompte le plus favorable au postulant.

- La limitation s'applique aux demandes de pensions postérieures au 31 octobre 1989 mais elle s'applique également aux renouvellements et aux demandes d'aggravation survenant après ce 31 octobre 1989.

- Toutefois, une mesure de sauvegarde est prévue dans les instances en renouvellement d'une pension temporaire et dans les instances en révision.

...le taux global nouveau ne peut être inférieur au taux correspondant aux seuls éléments définitifs de la pension expirée, calculé selon les règles anciennes, c'est-à-dire sans limitation des suffixes...

Ainsi le taux antérieur est maintenu s'il s'avère que le nouveau calcul est moins avantageux.

Mais vous n'avez pas, non plus, sans doute, réalisé à quel point la Loi de Finances pour 1991, passée à l'aide de l'Article 49-3, aggrave la situation précédente.

En effet malgré les satisfactions obtenues par l'action du Monde Combattant, notamment la lettre de notre Présidente (Lettre au Président de la République, ci-contre) ainsi que par la décision du Conseil Constitutionnel du 26 décembre 1990, cette dernière Loi permet à l'Administration, en cas de demande présentée à partir du 1^{er} janvier 1991 pour aggravation ou infirmité nouvelle, de remettre en cause ("décrystallisation") les infirmités jusqu'alors reconnues définitives, au mépris du principe traditionnel de l'immutabilité des pensions et plus simplement des droits acquis.

• Toute demande, présentée désormais, fera courir au Pensionné le risque de voir sa Pension révisée dans des conditions très défavorables.

• Sur le plan pratique, il est prudent de consulter l'A.D.I.R. avant toute demande et de nous communiquer vos litiges.

• Pour l'avenir, avec toutes vos Déléguées Régionales, alertez vos Sénateurs et Députés le

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

241, BOULEVARD ST GERMAIN, 75007 PARIS

TÉLÉPHONE : 4551 34-14

C. C. P. PARIS 5266-06

PARIS, LE 20 décembre 1990

Monsieur François MITTERRAND
Président de la République
Palais de l'Elysée
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur une question qui touche très vivement tout le milieu des Anciens Combattants et particulièrement les anciens déportés. Il s'agit de leur droit à réparation, déjà lésé dans le budget de 1990 et atteint davantage par le budget de 1991.

Si je vous écris, ce n'est évidemment pas pour discuter des mesures envisagées par le gouvernement, mais je trahirais la confiance de mes camarades si je ne vous transmettais pas ce qu'ils expriment de peine et d'émotion. Je reçois déjà des appels à l'aide de celles et de ceux qui vont être obligés de faire face à des revenus très diminués. Leur pension d'invalidité est leur unique ressource, l'âge ne fait qu'aggraver les situations et aussi l'isolement, en particulier chez les femmes ayant perdu souvent un mari, des fils, des filles fusillés ou déportés. Du moins pensaient-ils terminer leur vie sans angoisse. Et puis, ils se sentaient confortés par la marque tangible de la reconnaissance de la nation : leurs épreuves passées et présentes étaient prises en considération.

Certes, il ne semble pas que soient remises en cause dans l'immédiat les pensions définitives, encore que les déportés éprouvent beaucoup d'inquiétude à ce sujet. Mais une demande d'aggravation, une nouvelle infirmité peuvent provoquer, provoquent déjà une mise à plat des pensions anciennes, d'où une réduction plus ou moins substantielle de la pension antérieurement concédée.

En cette année de quarante-cinquième anniversaire du retour des camps, nous, les déportés, ne nous attendions pas à une remise en cause de droits matériels que nous ressentions comme des droits moraux. Toutes ces mesures ont d'ailleurs été prises sans aucune concertation avec nos Associations, et par surprise. Comme c'est pour la deuxième fois, nous sommes très inquiets pour l'avenir.

Je suis sûre que vous comprendrez que, dans notre désarroi, je m'adresse à vous selon le vœu de mes camarades. C'est vrai, nos voix deviennent bien faibles, notre nombre diminue, nous n'avons guère accès aux médias. Mais comment ne pourrions-nous pas espérer que le Président de la République ne soit pas attentif à ceux qui ont été victimes du nazisme après l'avoir, comme lui, combattu ?

Puis-je ajouter ceci : au moment où se font entendre les falsificateurs de l'histoire, ceux qui traitent les témoins de la déportation de menteurs, n'est-il pas profondément regrettable que les survivants soient traités comme s'ils avaient abusé de droits qui leur avaient cependant été reconnus en d'autres temps par l'ensemble de la Nation.

Je ne pense pas que la cause des déportés puisse être en meilleures mains que les vôtres et c'est avec confiance que je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à mes sentiments de très haute considération.

La Présidente

*Geneviève de Gaulle
Anthoine*

Geneviève de GAULLE ANTHONIOZ

plus personnellement possible et informez nous rapidement de vos actions.

• Il est essentiel d'obtenir dans le cadre de la préparation du Budget de 1992 :

1^o - **L'abrogation de l'article 124** de la Loi de Finances 1990 : limitation des suffixes en fonction de la date de dépôt de la demande, ce qui porte atteinte au principe constitutionnel d'Égalité ;

2^o - **Le maintien des droits acquis** mis en cause par la Loi de Finances pour 1991 : dans l'état actuel cette loi va malheureusement empêcher la déclaration d'infirmités nouvelles imputables spécifiquement à la captivité, et creuser de ce fait le déficit de la Sécurité Sociale puisqu'elles seront exclues des Soins Gratuits.

Dr Annette Chalut

Les murs éclatés*

Il s'agit là d'un recueil de nouvelles bouleversantes, fondées sur des faits profondément vrais bien que les héros y soient présentés sous des noms fictifs.

Toute la sensibilité de Violette Maurice, son don (je dis bien "don") pour l'indignation devant l'injustice, la cruauté, la lâcheté, l'indifférence, s'y retrouvent.

Quelques pages — et un épisode brûlant de la Résistance surgit : le Fort Montluc, le camarade fusillé ou torturé (parfois les deux), l'indécise entente de l'une à l'autre à travers le silence, la complicité muette, tout s'y retrouve.

Et, tout d'abord, la Résistance : — actions modestes, graphitis contre Vichy et les collaborateurs dès 1940, actions plus violentes : bombe prête à éclater, allumée dans l'ombre, transports d'armes et de postes émetteurs, combats, et j'en passe — sans compter la solidarité et ce paradoxe d'un mélange de prudente méfiance, parfois suivie d'une totale confiance envers ceux qui, venus de je ne sais où, viennent à vous : voilà Violette — nous voici, nous aussi, peut-être.

Survivent également les épisodes tragiques de l'arrestation, de la prison, de l'interrogatoire (pis que tout), des camps : Violette, comme bien d'autres, a connu Montluc, Ravensbrück et, peut-être, plus terrible que le reste, Mauthausen.

L'une des nouvelles les plus émouvantes — mais, peut-on donner des notes à des récits qui le sont tous ? — "Marianne" — commence le 20 mars 1944 à Mauthausen : "Sept amies sont désignées pour aller déblayer une voie de chemin de fer récemment bombardée près d'un nœud ferroviaire...", parmi elles, nos camarades Miarka et Violette. Les sept ont déjà

échange leurs adresses pour se retrouver après la guerre. Seules, deux d'entre elles reviendront : Miarka et Violette qui, en plein danger, déjà, se sentent vouées à "rentrer pour porter témoignage". Elles le feront : vous les connaissez, vous les lirez, vous les avez lues.

Parmi ces nouvelles, un témoignage remarquablement précis, lucide, courageux dans sa simplicité : le récit que fait Miarka d'un genre de torture redoutable, "la baignoire" (1). Elle conte cette traversée de la noyade et de l'étouffement indéfiniment renouvelés avec un sang froid qui en double la portée : tout y est : les pensées et les souvenirs multipliés au seuil de la mort, la volonté et la désinvolture apparentes qui lui font retirer sa montre avant le supplice, afin de ne pas la mouiller : précaution absurde, précaution de celle qui veut garder la maîtrise de soi.

Impossible d'en dire assez, je voudrais souligner, cependant encore, l'amour de la poésie, le sens de la beauté qui aident tant à survivre — et aussi cette mystérieuse perception de l'amie inconnue que l'on côtoie sans la connaître et que l'on aime avant qu'aucune parole n'eût été échangée. Modestement ou immodestement, je dirai que je figure au nombre de ces amies du silence. Mais, combien d'autres en sont et, parmi elles, combien de camarades à jamais disparues et, au nom desquelles Violette se sent le devoir de parler.

Ecouteons-la.

Anne-Marie Bauer

* Violette Maurice. Action graphique éditeur. 1990.
Livre à commander à Librairie Utopia
7, rue Pierre-Bérard, 42000 St Étienne, avec un chèque de 90 F, port compris.

(1) Mon frère aîné, Michel, mort à Neuengamme comme le fils de Lise Lesèvre, avait connu cette épreuve.

Avec les derniers Combattants : la Retraite de France*

Il est certains moments que nous avons vécus si douloureusement que leur souvenir demeure en nous comme entaché d'irréalité. Tel est ce mois de juin 1940, éternisé par Aragon dans "Le Crève-Cœur" :

"O mois des floraisons, mois des métamorphoses, Mai qui fut sans nuage et juin poignardé."

Emmy Guittès nous entraîne à sa suite sur les routes de l'exode et de la retraite — elle se refuse à parler de débâcle — où ambulancière de fraîche date, elle cherche, partie de Paris, à rejoindre un front qui se dérobe, et chemine tout en réconfortant malades et blessés.

Une succession de flashes éclaire des spectacles insolites — Versailles déserté par les civils, files de voitures abandonnées, envol de bonnes sœurs sous une pluie de bombes — et en fait ressortir l'ambiguïté : pillages soi-disant destinés à réconforter les fuyards ou faire le vide devant l'ennemi, rencontres équivoques, repli, sur ordre, de qui souhaiterait se battre. Dans cette tragique confusion quelques

secondes de bonheur : halte sous un cerisier, saveur d'une salade fraîche, joie de se sentir utile, griserie du danger.

Ne cherchons pas d'analyse objective dans ce récit. Sa véhémence restitue la fougue, l'inconscience généreuse d'une adolescente assoiffée de dévouement. A ses yeux la guerre est une aventure exaltante, "un drame dans lequel elle joue", les militaires auxquels elle se joint — 3^e Zouaves, puis convoi anonyme — sont d'héroïques chevaliers, à trois exceptions toutefois dont cet officier pusillanime (!) qui se refuse à exposer en première ligne une infirmière sans expérience. Pour elle, la défaite est le résultat d'un complot contre lequel s'insurge la nature elle-même "abasourdie de ce qui se passe d'inoui".

(suite p. 5)

* Emmy Guittès, éd. Silex, 1989.

On peut se procurer ce petit livre à l'ADIR, pour 50 F.

Le Sel de la Mine*

Nous avons reçu de notre camarade Raymonde Belot, une "46 000", *Le Sel de la Mine*, Récit : *De Lyon à Beendorf*.

Après une description assez circonstanciée de la presse dont sont issus *Témoignage Chrétien*, les *Cahiers* et le *Courrier*, c'est le récit de l'activité de Raymonde et de celui qui deviendra son mari, Fernand Belot : ils travaillent dès 1941 à l'élaboration et à la diffusion de ces publications, organes d'information du "Front de Résistance spirituelle contre le nazisme". Arrêtés suite à une infiltration du mouvement, interrogés par Barbie, celui-ci reconnaît l'impact de leur action : *Vous êtes pires que les juifs, que les communistes, que les terroristes, parce qu'avec vos écrits, c'est vous qui armez la main des terroristes* (1). Fernand est torturé puis exécuté le 9 juin 1944. Sa femme ne l'apprendra qu'en 1945.

L'auteur décrit son internement à Montluc puis son passage à Romainville, son transfert à Neue Bremm, la quarantaine à Ravensbrück et, longuement, la vie à l'usine installée dans la mine de sel de Beendorf où elle fut envoyée en commando avec une grande partie de son convoi, le sinistre train de la mort, lors de l'évacuation du camp...



1^{er} juillet 1943. Fernand et Raymonde se marient dans un minuscule village du Rhône.

Son ouvrage s'achève sur le récit du procès Barbie (11 mai - 4 juillet 1987), son témoignage du 26 mai, lentement et péniblement préparé : "Il fallait avoir dominé la peur de ses souvenirs, dominé ses douleurs et ses rancunes pour garder son calme et sa mesure...". Elle est profondément touchée par l'émotion qu'éprouvent les jeunes rencontrés lors du procès Barbie (2).

Ce livre rend témoignage de cette force spirituelle qui, surmontant horreur et désespoir, a permis à tant de nos camarades de survivre.

Ch. N.

* Par le Dr Raymonde Guyon-Belot. Ed. France-Empire, 1990.

(1) Voir aussi *Voix et Visages*, n° 209, mars-avril 1988, pp 9-10 : "Intervention de Mme Guyon-Belot".

(2) Voir aussi *V.V.*, 209, p. 10 : "Intervention de Géraldine".

De Gaulle, une certaine idée de la France *

"Ce que je vais donc chercher ici, plutôt que de tenter d'interpréter de Gaulle, c'est de me couler dans le mouvement même de sa pensée et de son action".

C'est ainsi que Michel Cazenave présente son livre "De Gaulle, une certaine idée de la France".

Il serait présomptueux de ma part de commenter un ouvrage qu'il est nécessaire de lire dans son intégralité. Je laisserai plutôt la parole à Michel Cazenave lui-même chaque fois qu'il évoque "le jeu divin du héros".

"Jeu divin du héros ? Non – mais au travers du désespoir, des ténèbres affrontées, et de l'ordre de la Vie opposé à la vie, jeu sans cesse du héros qui va chercher son élan dans une vision qui procède pour partie du divin (p.51)."

Héros – Celui qui croyait depuis l'enfance à son exceptionnelle destinée, qui "réagit à quinze ans un texte de fiction où, la France au bord du désastre devant l'irrésistible avance des armées allemandes, un certain "général de Gaulle" est investi du commandement des troupes et sauve au dernier moment la patrie menacée (p. 15)".

Le colonel de Gaulle dont les livres prémonitoires sont restés sans écho. "A-t-on conscience aujourd'hui de ce qu'il fallait de courage, de refus intérieur, de fermeté de l'esprit, pour s'opposer publiquement à toute la hiérarchie militaire sur des questions aussi graves que l'armée de métier ou la création rationnelle d'une arme blindée véritable ? (p.18)".

L'homme du 18 juin, le désobéissant, le traître qui risque "son honneur au nom même d'un Honneur qui lui est supérieur, de répondre à l'appel de ce qu'il considère alors comme l'essence de la France (p. 24)".

Le Chef d'État, le Président de la République "Alors, moi, j'ai redressé ses armes, ses lois, son nom. J'ai fait la guerre pour obtenir la victoire de la France et je me suis arrangé de telle sorte que ce soit aussi la victoire de la République (1)".

(suite de la p. 4)

Malgré son romantisme, Emmy Guittès est une jeune fille avertie. Elle approche de Pérouges lorsque la surprennent, simultanément l'annonce de l'armistice et l'appel radiophonique : "La guerre continue. Ralliez-vous aux Anglais".

Déjouant les pièges de la tendresse ou de la témérité, après un va-et-vient entre Toulouse et Marseille, un adieu aux compagnons de route embarquant pour l'Algérie, elle franchira clandestinement la frontière espagnole le 25 décembre, décidée à risquer sa vie pour libérer son pays.

Hélas ! Les geôles espagnoles se referment sur elle, comme elle nous l'a sommairement raconté dans *Voix et Visages N° 185, de 1983*. Emmy Guittès se promet d'écrire plus

Le grand incompris, trahi par son plus proche collaborateur et qui écrivait à sa sœur Madame Caillau de Gaulle, notre chère "Tante Agnès" au moment où il abandonnait le pouvoir "Je vais enfin pouvoir déposer ma cuirasse".

Enfin, le solitaire rédigeant ses Mémoires en face d'un vaste paysage de l'Est de la France, la voie des grandes invasions – un paysage dominé maintenant par une croix de Lorraine.

C'est là que Michel Cazenave l'avait rejoint dans un précédent livre où il médite sur les rapports de son héros avec la "Terre de France". (2)

"Je ne sais pas si ces pages sont les pages d'un poète.

Je suis sûr pour le moins que ce sont celles d'un rêveur.

Et peut-être qu'à rêver sur la figure de la France, sur la terre de la France, sur la figure de cette terre et les mots qu'en fournit toute sa vie le Général, on pénètre quand même une certaine vérité ? (3)

Et cette longue promenade au cours de laquelle le rêveur et le poète rejoignent le mystique pour accompagner jusqu'à sa dernière demeure le géant foudroyé.

"Passe le souvenir périsable ! Sous les blocs de l'oubli, la mémoire sans fond des peuples s'est toujours écoulée comme une eau souterraine. C'est pourquoi l'on est sûr que le printemps, tout à coup reverdira sans prévenir, et que la parole de De Gaulle ne pourra que s'avérer : "Jamais las de guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance..."." (4)

Gabrielle Ferrières

* Michel Cazenave, éd. Critérium, 1990.

(1) De Gaulle, *Discours et Messages*.

(2) Michel Cazenave, *De Gaulle et la Terre de France*, éd. Plon, 1988.

(3) Op. cité, p. 13.

(4) Op. cité, p. 103.

tard cette longue et pénible captivité qu'elle n'a d'ailleurs jamais regrettée : "Lorsque l'ennemi est chez vous, écrit-elle, dans votre pays, dans votre maison, votre mouvement naturel est de chercher à le déloger". — "L'élan qui nous entraînait, écrit-elle encore, était aussi puissant que la force qui attire l'océan sur le rivage à l'heure de la marée".

Emmy Guittès use ici d'une image qui peut nous servir de réponse à cette question si souvent formulée par les jeunes : "Mais qu'est-ce qui vous a poussés à entrer dans la Résistance ? Des raisons politiques ?" Des raisons politiques ou religieuses, peut-être, pas toujours, mais avant tout : cet élan incoercible dont parle si bien Emmy Guittès.

Marie-Suzanne Binétruy et
Anise Postel-Vinay

Carnet Familial

NAISSANCES

Notre camarade Alina Machnicka a la joie de faire part de la naissance de sa petite-fille Julia.

Notre camarade Émilienne Deschamps, de Menton, a la joie de faire part de la naissance de son huitième arrière-petit-enfant, Lucas le 16 novembre 1990.

Notre camarade Odette Peyrat a la joie de faire part de la naissance de son petit-fils Nicolas Calvert.

DÉCÈS

Notre camarade Claude Stein, de Sanary, est décédée le 11 novembre 1990.

Notre camarade Anne-Marie Boumier, de Tours, est décédée le 12 décembre 1990.

Notre camarade Hélène Germont-Buchet, de Paris, est décédée le 19 décembre 1990.

Notre camarade Louise Cardelec, de Dives-sur-Mer est décédée le 20 décembre 1990.

Notre camarade Odette Plagne, de Toulouse, est décédée le 23 décembre 1990.

Notre camarade Suzanne Burdin, de Moncey, a perdu son mari le 29 décembre 1990.

Notre camarade Carmen Wonner, de Hadongange, est décédée le 29 décembre 1990.

Notre camarade Marguerite Plancherel, de Fribourg (Suisse), a perdu son mari en décembre 1990.

Notre camarade Adrienne Vintejoux, de Paris, est décédée le 5 janvier 1991.

Notre camarade Louise Kuntz, de Strasbourg, est décédée le 20 janvier 1991.

Notre camarade Suzanne Fournery, d'Orléans, est décédée le 1^{er} février 1991.

Recherche

• La F.N.D.I.R.P. recherche tout renseignement concernant

Mme Marie Renoir
déportée à Ravensbrück et récemment décédée.

Les réponses peuvent être adressées à :
F.N.D.I.R.P.
10, rue Leroux, 75115 Paris.

Prix

"Philippe Viannay-Défense de la France"

Ce prix d'un montant de
20 000 F à 50 000 F
sera attribué en octobre-novembre 1991.

Il récompensera un ouvrage historique ou littéraire publié ou non encore publié portant sur la Résistance 1940-1945, en France ou en Europe, ou sa traduction en français et n'ayant pas fait l'objet d'autre récompense.

Les candidatures doivent être adressées avant le 30 juin 1991 à :

Mme Hélène Viannay
71, rue du Cardinal-Lemoine
75005 Paris

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le jeudi 21 mars 1991 à 14 h 30
au Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 75008 Paris

En 1991 l'Assemblée Générale se tiendra sur deux journées les jeudi 21 et vendredi 22 mars puisque l'année 1991 ne comportera pas de rencontre interrégionale. Le programme de ces deux journées sera le suivant :

Jeudi 21 mars

14 h 30 - Assemblée Générale au Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 75008 Paris.

18 h 30 - Ravivage de la Flamme à l'Arc-de-Triomphe.

19 h 15 - Dîner "assis" à la Maison des Polytechniciens (260 F environ).

Les transports seront assurés par les autobus parisiens et des mini-cars pour celles qui ne peuvent pas se déplacer facilement.

Vendredi 22 mars

8 h 15 - Départ en car du 241, boulevard Saint-Germain pour Colombey-les-Deux-Églises.

12 h 30 - Arrivée à Colombey et déjeuner à l'Auberge de la Montagne.

14 h 16 h - Visite des hauts-lieux de Colombey.

16 h - Départ pour Paris.

20 h - Arrivée à Paris, 241, boulevard Saint-Germain.

Le prix du voyage à Colombey du 22 mars, comprenant le transport aller et retour et le déjeuner, sera de 250 F.

Nous soulignons que, à l'occasion du repas du 21 mars et du pèlerinage à Colombey le 22 mars, nous serons heureuses d'accueillir toutes personnes souhaitant accompagner nos camarades et, bien entendu, les membres de la "Société des Amis de l'A.D.I.R.".

Un petit livre charmant pour conjurer le fantôme de Ravensbrück :

"Elisabeth et son jardin allemand" *

Elisabeth est anglaise, mais elle a épousé vers 1890 un hobereau allemand et son jardin se trouve dans le nord de l'Allemagne... entre Berlin et la mer Baltique ! Oui, justement là... enfin pas exactement au bord du lac de Ravensbrück, mais un peu plus au nord. A cette époque où il n'y a qu'un Kaiser et pas encore d'Hitler, la vie pouvait être gaie, légère, pleine de fleurs et d'humour, comme Elisabeth von Arnim a le talent de la peindre.

Le Comte von Arnim n'aime que Berlin, mais sa jeune Anglaise d'épouse tombe amoureuse de la vieille propriété de famille délabrée et du jardin abandonné... Elle décide de s'y installer. Chaque jour elle écrit dans son journal comment elle fait revivre ce jardin, ses succès et ses déconvenues. Elle aime profondément la nature, le silence et les ciels admirables de ces Terres nordiques — Qui ne se souvient des longs couchers de soleil rougeoyants de Ravensbrück, par-delà la ligne des pins malades de l'horizon ?

Elisabeth ne quitte plus la propriété et y connaît de pures joies avec ses trois toutes petites filles... Il y a bien le mari qui se permet de venir de temps à autre, mais il n'apprécie guère les changements. Il lui arrive même de se fâcher, et, l'Homme de Colère, comme l'appelle son épouse, s'enfonce alors dans des propos de plus en plus conservateurs, notamment à l'endroit de la gent féminine ! Elisabeth von Arnim et son invitée du moment s'en amusent à cœur joie, comme elle s'amuse — non sans férocité — des travers de la société germanique qui les entoure.

Gaieté, fraîcheur, légèreté, humour fusent dans ce joli petit livre, juste fait pour recouvrir fugitivement d'une autre image, celle de notre

villégiature sous les mêmes cieux, cinquante ans plus tard.

...Pour un dépaysement encore plus radical, on peut lire également du même auteur, Elisabeth von Arnim, une charmante fantaisie qui se passe dans une ville italienne, au siècle dernier également : *Avril enchanté*, éd. Salvy, 1990.

Anise Postel-Vinay

Sections de la région parisienne

LA FÊTE DES ROIS A PARIS

Réunies autour de notre présidente, Geneviève, et des membres du Conseil, une cinquantaine d'adhérentes de la région parisienne se sont retrouvées le 13 janvier à l'A.D.I.R., boulevard Saint-Germain pour fêter les Rois. L'absence de camarades souffrantes, d'autres en voyage, ou bien encore retenues auprès de leurs familles a été regrettée. Cependant, nous avons eu le plaisir de recevoir quelques appels téléphoniques de province !

En dépit d'une tension due aux événements que l'on sait, notre réunion s'est déroulée dans une atmosphère de gaîté, toute à la joie des retrouvailles.

A 15 heures tout était fin prêt : les tables garnies de "canapés" variés, de galettes, de délicieuses patisseries faites "maison". Passant de main en main, les plateaux ont été bien accueillis, des Reines ont été couronnées...

Lorsque chacune eut déposé le petit cadeau surprise réservé à la tombola, on procéda au tirage. Les gagnantes ont alors ouvert le paquet soigneusement enrubanné et apprécié le lot surprise...

A cette journée très réussie, s'ajoutait aussi le plaisir toujours partagé de se revoir.

Ginette Lebrell

ELECTIONS

Les membres sortants cette année sont : M^{es} Ferrières, Rème, Saunier, Troller.

D'autre part, les Conseils d'Administration des 26 novembre 1990 et 21 janvier 1991 ont coopté en qualité d'Administrateurs, en remplacement de M^{le} Degeorge, décédée, M^{me} Annette Chalut et en remplacement de M^{me} Rameil, décédée, M^{me} Geneviève Lebrell, qui se présentent toutes deux à votre suffrage.

COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'assemblée générale de leur cotisation 1991 (montant minimum 50 F) auprès de leur déléguée ou de l'A.D.I.R. - C.C.P. Paris 5.266-06 D.

INSTITUT CHARLES DE GAULLE (suite)

Marie-Suzanne Binétruy nous demande d'insérer la fin de son article sur l'Institut Charles de Gaulle, article qui avait été amputé par une erreur de mise en page dans V.V., n° 222, p. 5

A l'Institut Charles de Gaulle la résonance des noms connus, la chaleur de l'accueil, la ferveur des bénévoles rendent sensible le rayonnement du Général. Cependant à travers les archives patiemment rassemblées se perpétuent le verbe et le souffle de Charles de Gaulle. L'Académie française, le 18 octobre 1990, a rendu un quintuple hommage au lettré et à l'écrivain (1).

Il reste à souhaiter que la prose savoureuse du Général prenne bientôt place dans les manuels de littérature où elle enseignera, avec le pouvoir du verbe, "une certaine idée de la France".

M.-S. Binétruy

(1) Institut de France - Académie française - *Centenaire du Général de Gaulle écrivain*. Séance tenue sous la Coupole le jeudi 18 octobre 1990. Paris.

Discours de :

M. Michel Droit : *La Naissance d'une vocation* ;
M. Maurice Schumann : *L'Orateur* ;
M. Alain Decaux : *Le Mémorialiste* ;
M. Bertrand Poirot-Delpech : *Le Style* ;
M. Maurice Druon : *Le Mot et la Circonstance*.

On peut se procurer cette brochure au Service des Archives de l'Académie française, 23, quai Conti, 75006, Paris. (50 F)

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - (1) 42 60 37 37 - PARIS 6

* Elisabeth von Arnim, éd. Salvy, 1989, rééd. de 1898 (traduit de l'anglais).